



FICHE D'INSCRIPTION

Année 2019

ABONNEMENT TRIMESTRIEL (3 mois consécutifs)

Individuel Temps plein: Individuel Semainier:
Couple Temps Plein: Couple Semainier:
Jeune -25ans (fournir justificatif): Jeune -18ans (justificatif):

Janvier Février Mars Avril Mai Juin
Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

PARTICIPANT

NOM:..... **PRENOM :**

DATE DE NAISSANCE:.....

ADRESSE :

CODE POSTAL:..... **VILLE :**

DOMICILE: **PORTABLE:**

MAIL:

COMITE D'ENTREPRISE:.....

accepte

refuse

que mes coordonnées soient transmises à d'autres abonnés.

POUR LES ABONNEMENTS COUPLES:

NOM ET PRENOM DU CONJOINT:

DATE DE NAISSANCE:.....

MONTANT DE L'INSCRIPTION:Euros

Montant de l'Inscription:Euros

Carte bancaire : **Espèces : (interdit supérieur à 300€):**

Coupon Sport : **Chèque Vacances :**

Chèque (à l'ordre de la Régie de recettes du Golf)

Banque :..... N° Chèque :.....

Pièces à fournir : -1 photo d'identité ou ancienne carte pour une réinscription,
(2 photos d'identité pour les nouveaux)
-1 enveloppe timbrée non libellée

Toute inscription sera ferme et définitive à la signature de la fiche d'inscription et ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un éventuel changement d'abonnement après cette date.

Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur du Golf de Cesson, celui-ci étant disponible à l'accueil du Golf ou sur le site internet de la ville dans rubrique golf.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

CHARTRE DU GOLF

que vous devez respecter dans l'intérêt des joueurs et du terrain, pour votre sécurité et celle des autres.

I - REGLES LOCALES

➤ Concernant le practice, les joueurs doivent prendre conscience **qu'il est dangereux d'envoyer des balles sur le n°1 et le n°9** et en dernier recours **de le signaler en criant « BALLES » le plus fort possible**

➤ il est strictement interdit : **d'utiliser des balles de practice sur le parcours** ;
- d'aller chercher les balles dans les champs et propriétés privées qui bordent le golf.

➤ tout golfeur contrôlé sur le parcours sans avoir attaché à son sac son badge porte carte ou bracelet de couleur et sans avoir acquitté le droit d'entrée pourra être exclu définitivement du golf de CESSON-SEVIGNE.

➤ Pour éviter de ralentir les parties qui vous suivent, merci de vous présenter au départ du n°1, **5 minutes avant l'heure prévue.**

➤ En fonction des périodes de fréquentation au golf, **vous devez accepter de jouer avec d'autres personnes quelque soit votre niveau de jeu.**

➤ **Rappel : En cas d'utilisation des installations golffiques par les abonnés en dehors des heures d'ouverture de l'accueil ainsi que sur les utilisations particulières (exception du week-end), la ville décline toute responsabilité en cas d'accidents, vols ou autres.**

II - REGLES GENERALES

➤ ne gênez pas un golfeur en train de jouer son coup en bougeant, parlant ou en restant près de sa balle.

➤ évitez une lenteur excessive. Ne vous laissez pas distancer par la partie qui vous précède, sinon laissez passer celle qui vous suit (2h maxi pour faire une partie à 4 joueurs).

➤ ne jouez pas avant que les joueurs qui vous précèdent ne soient hors d'atteinte.

➤ si vous cherchez une balle et qu'il devient évident qu'elle sera difficile à trouver, vous devez laisser passer la partie qui vous suit.

➤ sur le parcours, remettez en place les touffes de gazon que vous avez arrachées et nivelez le terrain. Vous devez réparer soigneusement tout dommage que votre balle a pu causer au green (**relevez vos pitches**).

➤ **Priorité pour un coup joué en direction du green : si le jardinier a commencé à tondre un green en retirant le drapeau du trou, il est prioritaire pour finir la tonte avant que le joueur n'exécute son coup.**

Si cette priorité n'est pas respectée, le joueur encourt une exclusion temporaire puis définitive en cas de récidive et la ville se réserve le droit de porter plainte.

➤ les sacs et chariots doivent être laissés à l'extérieur des greens, des départs et des tours de greens. Le drapeau préalablement déposé à l'extérieur du green doit être replacé dans le trou avant de quitter le green.

➤ En cas de mauvaises conditions climatiques, l'utilisation des chariots sur le parcours peut être interdite.

➤ quittez le green dès que vous avez terminé de jouer le trou.

➤ avant de quitter un bunker, effacez avec soin les traces que vous avez pu y faire.

Je soussigné(e),.....reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte du Golf de Cesson-Sévigné et m'engage à les respecter.

Date:.....

Signature :